RAPPORT ANNUEL

2022-2023

JURIPOP

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
1

NOTRE ORGANISME
2

NOS SERVICES ET NOS PROJETS
4

PLAIDOYER ET CONCERTATION
15

RAYONNEMENT
17

NOS ACTIVITÉS DE FINANCEMENT
16

NOTRE COMMUNAUTÉ
18

NOTRE ÉQUIPE
19

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION
22

RÉSULTATS FINANCIERS
23

NOS PARTENAIRES
24

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Cher·ère·s ami·e·s et partenaires,

Il nous fait grand plaisir de vous présenter ce quatorzième rapport annuel de Juripop.

Dans un contexte de hausse des coûts de la vie, nous avons maintenu notre engagement envers les personnes en situation financière précaire et les organismes à but non lucratif en leur offrant des services juridiques abordables. Ces services ont un impact crucial dans leur vie quotidienne.

Dans le domaine des violences sexuelles, conjugales et du harcèlement au travail, nous avons représenté les personnes victimes et les survivantes avec cœur et courage, contribuant à créer du droit nouveau pour améliorer leur accès à la justice. Notre événement annuel de formation et notre plateforme de formation en ligne ont permis de former la communauté juridique, tout en participant à la formation des nouveaux tribunaux spécialisés.

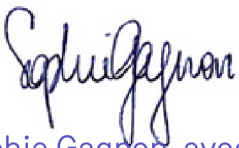
Enfin, nos projets d'information et d'éducation juridiques ont atteint de nouveaux sommets, alors que le Concours de plaidoirie a connu une participation record d'écoles et que nos cliniques juridiques dans le métro y ont fait un retour remarquable après trois années d'absence imposées par la pandémie.

Nous remercions chaleureusement chaque membre de notre équipe, nos précieux partenaires et nos généreux·ses donateurs et donatrices qui ont rendu toutes ces réalisations possibles. Ensemble, nous construisons un monde où la justice est accessible à tou·te·s, peu importe leur situation.

Bonne lecture,

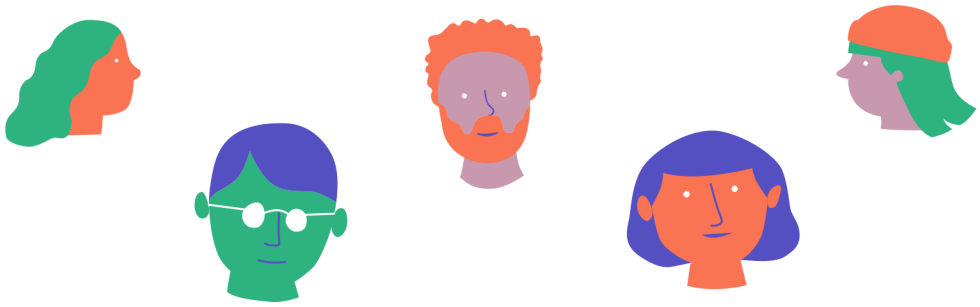


Pascale Pageau, Ad. E. avocate
Présidente



Sophie Gagnon, avocate
Directrice générale

NOTRE ORGANISME



Juripop offre depuis 2009 des services juridiques créatifs, rigoureux et accessibles pour que toutes les personnes puissent faire valoir leurs droits.

Avec près de 15 ans d'existence, Juripop est l'un des leaders de l'accès à la justice au Québec et offre des services aux quatre coins de la province.

NOTRE MISSION

Assurer l'accès à la justice dans le but de garantir le respect, l'autonomie et la dignité des personnes et de contribuer à l'atteinte d'une société juste, égalitaire et inclusive.

NOS VALEURS

Courage	Nous agissons en cohérence avec nos valeurs et notre mission.
Bienveillance	L'écoute, le respect et l'empathie guident nos actions.
Agilité	Répondre aux besoins immédiats, ça nous connaît.
Inclusion	Toutes les personnes doivent avoir accès à nos services.
Créativité	Nous pratiquons le droit autrement.

7 303
justiciables accompagné·e·s depuis la création de Juripop

1 783
bénévoles mobilisé·e·s à travers le temps

31 830
personnes renseignées sur leurs droits depuis 2009

0$
de profit engrangé

NOS SERVICES ET NOS PROJETS



SERVICES JURIDIQUES ABORDABLES

INFORMATION ET ÉDUCATION JURIDIQUES

HARCÈLEMENT ET VIOLENCES AU TRAVAIL

VIOLENCES CONJUGALES ET VIOLENCES SEXUELLES

SERVICES JURIDIQUES ABORDABLES

Depuis sa fondation, Juripop donne accès à des services juridiques abordables aux personnes qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique, mais dont la situation financière ne leur permet pas de s'offrir les services d'un·e avocat·e de pratique privée.

546

PERSONNES ET ORGANISMES REPRÉSENTÉ·E·S

3 441

HEURES OFFERTES À COÛT MODIQUE

41%

DE DOSSIERS EN DROIT DE LA FAMILLE

34%

DE DOSSIERS EN LITIGE CIVIL

25%

DE DOSSIERS EN DROIT DES AFFAIRES

Un tout nouveau catalogue de conférences est également disponible, touchant à différents domaines tels que le droit du logement ou les devoirs et obligations des personnes administratrices d'un OBNL.

Ainsi, depuis l'automne 2022, 20 conférences ont été présentées par l'équipe d'avocat·e·s de Juripop, permettant de renseigner 400 personnes sur leurs droits.

FONDATION DES ARTISTES

Grâce à une subvention du Conseil des arts et des lettres du Québec, la Fondation des artistes offre des services juridiques aux artistes professionnel·le·s et travailleur·euse·s du milieu culturel qui peuvent ainsi obtenir jusqu'à 4 heures de services juridiques gratuits avec l'équipe d'avocat·e·s de Juripop, et ce, dans plusieurs domaines juridiques.

- **25 personnes renseignées sur leurs droits**

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

Un partenariat avec la Fondation québécoise du cancer permet à Juripop d'offrir des services juridiques à des personnes atteintes du cancer et d'alléger ainsi leur charge mentale en les accompagnant dans leurs démarches juridiques.

- **14 personnes accompagnées**

Plusieurs autres organisations offrent des services juridiques à leurs membres avec Juripop :

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) - Union étudiante du Québec (UEQ) - Regroupement des étudiants et des étudiantes du Cégep de Saint-Hyacinthe (REECSH) - Action Santé Travesti (e)s et Transexuel (le)s du Québec (ASTT(e)Q) - Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF) - En Piste - Syndicat des Machinistes Sl 712 (AIMTA)



INFORMATION ET ÉDUCATION JURIDIQUES

Juripop croit que le droit doit sortir des tribunaux et des tours de bureaux. C'est pourquoi, à travers nos projets, nous allons à la rencontre des justiciables à proximité de leur milieu de vie, dans le métro, les centres communautaires et les milieux d'enseignement.

CONCOURS DE PLAIDOIRIE CSQ-JURIPOP

Le Concours de plaidoirie est une expérience immersive lors de laquelle des étudiant·e·s du secondaire et du collégial s'engagent dans une opportunité unique de plaider une cause de droit criminel, accompagé·e·s d'étudiant·e·s en droit, d'avocat·e·s, de juges et de bénévoles.

- **42 équipes inscrites (un nouveau record !)**
- **200 étudiant·e·s du secondaire et du collégial**
- **environ 140 bénévoles dont 5 juges et 90 avocat·e·s**

Le Concours de plaidoirie est rendu possible grâce à la Centrale des syndicats du Québec et du Fonds d'études juridiques du Barreau du Québec.

Nous remercions aussi la Fondation canadienne de l'American College of Trial Lawyers pour sa participation financière au succès de l'édition 2022.

Enfin, un grand merci à Lavery de Billy, le Groupe Evenko, le Groupe Six Flags, le Réseau national d'étudiant(e)s pro bono du Canada, les facultés de droit de l'Université Laval et de l'Université de Montréal et la Cour d'appel du Québec pour leur contribution au projet.

MOIS DE LA JUSTICE

Consacrer 31 jours à l'accès à la justice, c'est l'objectif du Mois de la justice !

Après plus de deux années à ne pas pouvoir se réunir, les cliniques juridiques dans le métro étaient enfin de retour. Grâce à la participation de plusieurs juristes bénévoles et d'organisations partenaires, nous avons pu aller à la rencontre des justiciables sur le terrain.

4

CLINIQUES DANS LE MÉTRO

363

CONSULTATIONS GRATUITES OFFERTES

62

BÉNÉVOLES ET JURISTES

Le Mois de la justice est rendu possible grâce au soutien financier du Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires du Québec, et ce, depuis sa création en 2015. Nous tenons également à remercier la Société de transport de Montréal pour son accueil à la station Place-des-Arts, l'Aide juridique Montréal-Laval, l'Office de la protection du consommateur, les Centres de justice de proximité de Montréal, de la Montérégie et de Laval-Laurentides-Lanaudière, la Fondation du Barreau, Éducaloi, Justice Pro Bono et le Curateur public.

COLLOQUE DE CLÔTURE DU MOIS DE LA JUSTICE

Le Mois de la Justice se conclut traditionnellement par un colloque de clôture qui, cette année, s'intitulait Ensemble pour l'accès à la justice : autonomisation et force collective.

À travers ce colloque, Juripop rassemble une centaine de personnes issues de différents horizons lors d'une activité participative hors du commun.

Les justiciables, étudiant·e·s, professionnel·le·s et intervenant·e·s ont l'opportunité de réfléchir ensemble et de proposer des actions de changement.

Le colloque du Mois de la justice vise ainsi, année après année, à promouvoir l'autonomisation, la justice sociale, la prise de conscience critique et la transformation des pratiques.

100

PARTICIPANT·E·S

3

PANELS DE DISCUSSION

Nous soulignons le précieux apport du Département de sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal et de son équipe qui co-organisent le Colloque de clôture du Mois de la justice avec Juripop.

PARAJURISTES

Dans les derniers mois, le projet Les parajuristes et l'accès à la justice a permis de mobiliser des parajuristes prêt·e·s à se former afin d'offrir de l'information juridique et de l'accompagnement juridique, en droit du logement et du travail, à des personnes en situation financière précaire.

- **9 parajuristes bénévoles formé·e·s**
- **une dizaine de cliniques planifiées d'ici la fin juin 2023 dans 5 régions du Québec**

Les parajuristes et l'accès à la justice est un projet rendu possible grâce au soutien financier du ministère de la Justice du Québec et du Barreau du Québec. Nous remercions sincèrement toutes les personnes parajuristes qui contribuent à l'accès à la justice en s'impliquant avec nous.

COFFRE À OUTILS

Le Coffre à outils est un atelier participatif qui aborde des sujets variés afin d'autonomiser les travailleur·euse·s et étudiant·e·s à reconnaître et à combattre les violences à caractère sexuel dans les milieux de travail ou dans les milieux d'enseignement supérieur.

- **8 conférences offertes gratuitement**
- **480 participant·e·s**

Le Coffre à outils est un projet réalisé grâce au soutien financier du ministère de la Justice du Canada. Nous tenons également à remercier les partenaires ayant contribué à sa création : FEQC, ITHQ, TUAC500 et UEQ.

HARCÈLEMENT ET VIOLENCES AU TRAVAIL

Depuis maintenant plusieurs années, Juripop fait valoir les droits des personnes qui vivent des violences au travail dans une optique d'autonomisation et de reprise de pouvoir.

HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Nous offrons gratuitement à toute personne ayant été victime de violences et/ou d'harcèlement psychologique ou sexuel au travail des conseils juridiques et de l'accompagnement face aux différents recours qui s'offrent à elle, dans le respect de ses besoins.

- 385 personnes requérantes accompagnées
- un réseau de 28 avocat·e·s partenaires



Nos services juridiques gratuits en matière de violences et harcèlement au travail sont financés par le ministère de la Justice du Canada. Nous remercions également tou·te·s les avocat·e·s partenaires qui, par leur travail, rendent ce programme accessible au plus grand nombre.

L'APARTÉ

L'Aparté offre des services juridiques pour les personnes qui font l'objet ou ont été témoins d'harcèlement sexuel et psychologique dans le milieu de la culture et des communications.

Cette année, le programme a bonifié son offre et peut dorénavant représenter gratuitement les artisans de la culture admissibles devant le Tribunal administratif du travail, une initiative du ministère de la Culture et des Communications qui est rendue possible grâce à un financement renouvelé pour les trois prochaines années.

L'Aparté c'est aussi :

- **plusieurs dizaines d'artistes soutenu·e·s chaque année**
- **un service d'accompagnement en prévention offert aux organismes culturels de partout au Québec**
- **plus de 85 partenaires dont un nouveau partenariat avec la Guilde des jeux vidéos du Québec**
- **une présence terrain afin de joindre les travailleurs et travailleuses culturel·le·s, notamment au festival Megamigs et au Salon du Livre de Montréal**
- **la création d'un réseau d'avocat·e·s partenaires voué·e·s à la cause qui aideront l'équipe interne à accompagner un plus grand nombre de personnes requérantes**

L'Aparté est réalisé grâce au soutien financier du ministère de la Culture et des Communications et avec la collaboration d'une quarantaine de syndicats, d'associations et de regroupements du milieu de la culture et des communications.

VIOLENCES CONJUGALES ET VIOLENCES SEXUELLES

Dans la dernière année, Juripop a été en mesure de faire plusieurs constats quant aux obstacles rencontrés par les personnes victimes et survivantes, tant en droit de la famille qu'en droit civil et administratif, et de proposer des solutions innovantes pour y répondre.

Plus de 60 dossiers à l'aide desquels de nombreux obstacles d'accès à la justice peuvent être documentés, dont notamment :

- Les personnes victimes de violences à caractère sexuel ne sont pas traitées de manière égale par les tribunaux civils, la quantification des dommages est inconstante.
- L'analyse du meilleur intérêt de l'enfant tend encore à favoriser le temps parental avec le parent violent au détriment d'une réponse adéquate aux besoins de l'enfant-victime de violences conjugales.
- Les limites d'application et d'interprétation de l'ordonnance civile de protection sont contraires à la sécurité et aux besoins des personnes victimes.



L'équipe spécialisée en violences conjugales et sexuelles de Juripop tente de trouver des manières innovantes de remédier à certains obstacles, notamment à travers :

- L'obtention d'une demande d'anonymat dans le cadre de poursuite en dommage et intérêt basé sur le principe du préjudice irréparable et l'atteinte à la dignité.
- La nomination d'un·e avocat·e paravent pour procéder au contre-interrogatoire tant en chambre de la famille qu'en chambre de la jeunesse.
- Un jugement qui reconnait la présence de violences conjugales et tient compte des facteurs homicidaires y étant liés.

FORMATIONS

Juripop se consacre également à la formation de la communauté juridique sur les enjeux des violences conjugales et sexuelles, à travers du contenu de formation en ligne, des balados et un grand événement annuel de formation.

- **34 heures de formation reconnues par le Barreau du Québec à titre de formation continue pour les avocat·e·s**
- **la tenue de la première édition des JURI RDV, événement de formation et de réseautage qui a rassemblé plus de 150 professionel·le·s**
- **plus de 800 personnes formé·e·s depuis 2021**

Les programmes en violences conjugales et en violences sexuelles sont entièrement financés par le ministère de la Justice du Québec. Nous pouvons également compter sur la disponibilité et les soutien de plusieurs consœurs, confrères, mentor·e·s, partenaires et formateur·trice·s.

PLAIDOYER ET CONCERTATION

Juripop œuvre de plusieurs façons à la défense des droits et à la poursuite de sa mission d'accès à la justice, et ce, à travers des activités engagées qui nous permettent d'influencer, de représenter, de mobiliser et de partager.

JURIPOP INFLUENCE

Dans la dernière année, Juripop a activement contribué à l'analyse politique entourant le PL8, projet de loi visant à améliorer l'efficacité et l'accessibilité à la justice au Québec. Nous avons eu l'opportunité de faire valoir nos observations en commission parlementaire. Juripop a notamment souligné l'impact du PL8 sur les personnes vulnérables et les personnes victimes de violences conjugales, en plus de réclamer un investissement dans les ressources de première ligne.

JURIPOP REPRÉSENTE

Afin de poursuivre son mandat de représentation des droits des personnes victimes de violences conjugales dans le système de justice civile, Juripop a rejoint la Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM). Notre travail à la TCVCM, ainsi que sur le sous-comité de la « Cellule d'action concertée », a permis d'éveiller les consciences et de permettre que les avocat·e·s en droit de la famille soient désormais reconnu·e·s comme acteurs clés et inclus·e·s dans la concertation, notamment lors de cellules de crise visant à prévenir les féminicides.

JURIPOP MOBILISE

Juripop a poursuivi ses activités de mobilisation en vue de permettre aux organismes à but non lucratif d'offrir des conseils juridiques et des services de représentation devant les tribunaux, notamment suite au dépôt du PL34 en 2022.

Par la mobilisation d'une coalition de sept cliniques juridiques et du public, nous avons enfin réussi à obtenir les modifications législatives qui permettront aux personnes les plus vulnérables d'avoir accès à des services juridiques gratuits ou abordables à travers des OBNL.

JURIPOP PARTAGE

Nous avons eu le privilège de poursuivre notre mission d'accès à la justice de l'autre côté de l'Atlantique, en France, suite à une invitation de Justice Pro Bono qui, dans le cadre de son partenariat France-Québec, a co-organisé un colloque avec le Barreau de Paris Solidarité.

Me Justine Fortin, directrice des programmes en violences conjugales et sexuelles a eu la chance de parler des solutions juridiques innovantes sur lesquelles travaille Juripop afin d'améliorer l'accès à la justice pour les personnes victimes et survivantes de violences.

RAYONNEMENT

« Les artistes et artisans du milieu culturel qui ont été victimes de harcèlement ou de violence pourront désormais être représentés gratuitement devant le Tribunal administratif du travail. L'Aparté, de la clinique juridique Juripop, recevra 3 millions de dollars sur trois ans de Québec pour mettre en place cette nouvelle initiative. »

Le Devoir, 18 avril 2023





« Les cliniques de consultation juridique gratuite offertes par Juripop dans le métro de Montréal sont de retour après avoir fait relâche pendant la pandémie. Vous avez un problème de testament? Vous vivez une séparation difficile ou vous souhaitez obtenir un avis juridique par rapport aux augmentations de loyer? Des bénévoles de l'organisme à but non lucratif se relayeront entre midi et 18h lors des quatre premiers jeudis du mois de mars, à la station de métro Place-des-Arts, pour vous conseiller. »

Journal Métro, 1er mars 2023

« L'organisme Juripop se spécialise notamment dans l'accompagnement des personnes victimes de violences à caractère sexuel et conjugal. Mais sa petite équipe d'avocates ne suffit pas à la tâche : " on reçoit des appels tous les jours ", dit Me Gagnon.

" Il faudrait des centaines d'avocats à travers le Québec ! " s'est-elle exclamée. Le JURI RDV de vendredi va accroître le bassin de professionnels ayant reçu une formation spécialisée. »

Le Devoir, 22 octobre 2022



NOS ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

JURI-COURSE

La Juri Course, événement caritatif qui vise notamment à amasser des fonds pour différents organismes du Québec, a choisi de dédier son édition 2022 à Juripop.

Nous remercions chaleureusement les organisateur·trice·s de la course ainsi que toutes les personnes qui sont venues courir au bénéfice de l'accès à la justice et de Juripop.

- **13 500$ versés à Juripop**

SOIRÉE-BÉNÉFICE

Notre soirée-bénéfice annuelle s'est tenue le 23 mars 2023 à l'Atrium de la Maison Alcan, où plus de 250 personnes étaient réunies sous la présidence d'honneur du juge en chef de la Cour suprême du Canada, le très honorable Richard Wagner.

- **près de 250 000$ amassés**

Nous tenons à remercier les membres du cabinet de campagne de la soirée-bénéfice pour leur implication :

Me François Ramsay
Avocat en chef, Hydro-Québec

Roger Plamondon
Président, Groupe immobilier Broccolini

Me Brigid Quinlan
Directrice, Affaires juridiques,
Caisse de dépôt et de placement du Québec

Me François Duquette
Vice-président, Chef des affaires juridiques
et secrétaire général, Lion Électrique

« L'accès à la justice
n'est pas un simple service.
C'est un besoin humain fondamental. »

Le très honorable Richard Wagner,
juge en chef du Canada



MERCI DU FOND DU COEUR À NOS GÉNÉREUX·SE·S DONATEURS ET DONATRICES !

NOTRE COMMUNAUTÉ

14 981
abonné·e·s
Facebook

7 484
abonné·e·s
Instagram

145 000
visites par année
sur notre site web

3 531
abonné·e·s
Twitter

NOTRE ÉQUIPE

Frédérique Aubin
Avocate



Isabelle Banaszkiewicz
Chargée de projet

Camille Baril
Avocate

Geneviève Bélanger
Adjointe administrative

Gabrielle Bertrand
Agente de soutien



Angelica Brachelente, avocate
Chargée de projet



Coralie Cassetana
Technicienne juridique

Roxane Charpentier
Avocate senior



Laurence Cléroux, avocate
Gestionnaire de programme



Alexandra Coignard
Réceptionniste

Malorie Comtois
Spécialiste clinique



Jessica Dossou
Agent·e de soutien



Alexandra Fadel
Avocate senior



Justine Fortin, avocate
Directrice de programmes



Sophie Gagnon, avocate
Directrice générale



Maria Galindo
Avocate



Laurence Gilli
Agente de soutien



Lyne Godbout
Technicienne à la comptabilité



Alexandre Grancoin-Vinet
Avocat



Chloe Hugues-Légaré
Étudiante en droit



Hadile Imillou
Chargée de projet



Andrea Kowalski
Avocate



Megan Lapointe
Stagiaire au Barreau



Constance Laurin
Spécialiste clinique senior



Chloé Le Tourneux-Perron, avocate
Directrice des services juridiques



André Phan, notaire
Chargé de projet



Ludovic Painchaud-Tremblay
Gestionnaire des opérations



Nicolas Penin
Avocat



Camille Poirier
Avocate



Jessica Proulx
Avocate

Shahad Salman
Avocate senior



Justine Sara, avocate
Gestionnaire de programme

Marika Sylvain
Adjointe juridique



Chantal Tessier
Chargée de projet

Samuel Vaillancourt
Technicien juridique



Camille Waechter
Avocate

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PASCALE PAGEAU, AD. E., AVOCATE
Présidente
Présidente, Delegatus - Collectif d'avocats

GINETTE LAURENCELLE
Vice-présidente
Notaire gestionnaire à la retraite

MANON DURIVAGE, IAS.A, FCPA, FCA
Trésorière
Administratrice de sociétés

FÉLIX BERNARD, AVOCAT
Secrétaire
Associé, Langlois Avocats

PIERRE FOURNIER-SIMARD, AVOCAT
Directeur, distribution stratégique, Northleaf Capital

ANNICK DÉSY, MBA
Consultante, RH et Développement organisationnel

MÉLANIE JULIEN, AVOCATE
Directrice principale, Affaires juridiques Entreprises et international,
Caisse de dépôt et placement du Québec

JULIEN NEPVEU-VILLENEUVE
Directeur, TACT

JULIE-CATHERINE PÉLISSIER, AVOCATE
Directrice, Service de la sécurité sociale et de l'équité,
Centrale des syndicats du Québec

RENÉ RAMIREZ AGUILAR, NOTAIRE
Notaire

CATHY WONG
Vice-présidente Équité, diversité, inclusion et Langues officielles,
Telefilm Canada

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS	
Subventions	2 217 500 $
Activités et autofinancement	87 281 $
Dons	225 388 $
Honoraires	190 605 $
Revenus d'intérêts	21 708 $
Total	**2 742 482 $**

CHARGES	
Ressources humaines	1 511 607 $
Frais d'activités	831 131 $
Administration	224 126 $
Frais bancaires	1 518 $
Amortissement et pertes	5 255 $
Total	**2 573 637 $**

NOS PARTENAIRES

Nous remercions chaleureusement nos partenaires dont le soutien est essentiel à l'accomplissement de notre mission d'améliorer l'accès à la justice au Québec.



GRANDS PARTENAIRES FINANCIERS ET INSTITUTIONNELS

Chambre des notaires du Québec

CSQ
Centrale des syndicats du Québec

Culture et Communications Québec

Justice Québec

Barreau du Québec

Ministère de la Justice Canada

PARTENAIRES DE SERVICES

SOQUIJ

JuriGo.ca

Juris Concept
Solutions de gestion pour avocats

HigginsSmith TI

2006, rue Plessis, local 300
Montréal (Québec) H2L 2Y3 Canada
Sans frais : 1-855-JURIPOP

info@juripop.org
www.juripop.org

JURIPOP